



## CDD + RENOUELEMENT SUR 6ANS

Par **jonathanv8**, le **25/11/2009** à **23:06**

Bonjour a tous,

je vous explique la situation. Ma copine travaille depuis 6 ans dans une mairie en tant qu'agent d'entretien pour celle ci en CDD.

Le motif du CDD est l'accroissement temporaire d'activité. J'ai fait mes études en compta jusqu'au DECF et l'on m'a appris qu'un CDD n'était d'une durée que de 18 mois renouvellement inclus.

De plus la RH de la mairie lui a fait une retenue sur salaire car elle a entendu des dires qu'elle ne faisait pas son poste.

Ensuite, la date de versement du salaire, n'est pas indiqué.

Au niveau des prudhommes, la mairie n'est pas dans la légalité?

Comment attaquer la Mairie juridiquement et quels arguments puis je mettre a l'appuis?

Par **Paul PERUISSET**, le **26/11/2009** à **07:18**

Bonjour,

S'agit-il d'un contrat de droit privé ?

Cordialement,

Paul.